

HORS DOMAINE DE FORMATION

Diplôme universitaire Passerelle FLE (DUP) B2 - Étudiants en exil



Composante
Institut de
Français de
l'Université
d'Orléans



Lieu(x)
Orléans

Présentation

Le programme du Diplôme universitaire Passerelle niveau B2 vise à renforcer l'autonomie linguistique de l'étudiant en lui donnant les outils qui lui permettront d'intervenir avec facilité dans la plupart des discussions, de rédiger assez naturellement toute sortes de documents (lettres, comptes rendus, récits), d'apprécier des textes littéraires simples et de surveiller lui-même l'exactitude grammaticale et lexicale de sa production en langue française pour éviter la plupart des erreurs.

Compétences

Objectifs d'apprentissage par compétences

- Compréhension orale : Comprendre globalement et de façon détaillée un document authentique. Savoir prendre des notes pendant une intervention orale afin de pouvoir en restituer les points importants.
- Compréhension écrite : Comprendre des textes informatifs ou argumentatifs de façon globale et détaillée. Percevoir les références et allusions culturelles les plus courantes. Savoir analyser divers types d'écrits, y compris littéraires : nature du texte, organisation du contenu, intentions de l'auteur.

- Expression orale : Développer de façon construite un point de vue argumenté sur une grande gamme de sujets. Répondre et réagir aux sollicitations d'un interlocuteur dans une discussion sur un sujet concret ou plus abstrait.
- Expression écrite : Raconter des événements de façon détaillée. Exprimer son point de vue, de façon précise et argumentée, sur des sujets de société. Se familiariser avec la rédaction d'écrits universitaires.

Contacts utiles

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE - **DOIP** -

Tél : 02 38 41 71 72

Courriel : [doip\[at\]univ-orleans.fr](mailto:doip[at]univ-orleans.fr)

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion>

Admission

Conditions d'admission

Cette formation est réservée uniquement aux étudiants en exil sur justification de ce statut (demandeur d'asile, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou temporaire, réfugié).

Le niveau minimum requis est le baccalauréat ou un certificat de fin d'études secondaire. Tous les domaines de formation sont admis.

En langue française, les étudiants doivent pouvoir justifier lors de la candidature d'un niveau B1 acquis.

Modalités d'inscription

Constitution du dossier de candidature :

 <https://www.univ-orleans.fr/fr/idf/inscriptions/inscription-en-dup>

Date limite pour retourner le dossier et les pièces justificatives :

- le 15 mai pour 1er semestre
- le 15 octobre pour le 2nd semestre

Et après

Poursuite d'études

DU de niveau supérieur : DUP C1

Le DUP B2 permet de justifier du niveau de français pour déposer une candidature en Licence ou Master à l'Université d'Orléans.

Infos pratiques

Contacts

Institut de français

Site web :  <https://www.univ-orleans.fr/idf>

Contact(s) administrative(s)

Courriel :  [scolarite.idf\[at\]univ-orleans.fr](mailto:scolarite.idf[at]univ-orleans.fr)

Tel : +33 238 49 45 03

Contact(s) FC

Pour les adultes en reprise d'études, pour les contrats de professionnalisation et pour la VAE, consulter le  [SEFCO](#).

 [formulaire de contact](#)

Tél : 02 38 41 71 80

Lieu(x)

 Orléans

Programme

Organisation

Le volume horaire est de 248 heures dont un stage d'observation de 20h (21 heures/semaine + stage).

Français de l'écrit, français de l'oral, cultures et sociétés, 1 parcours au choix (préparation aux études universitaires/français pour la vie professionnelle, panorama culturel/pratiques de la langue), projet individuel (ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi), intégration au tissu social ou socio-professionnel (stage/bénévolat/enquête métier) et cours en composante.